



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120296

DEFIBRILLATEURS - CONVENTIONS D'INSTALLATION ET DE
SURVEILLANCE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
02 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

**RISQUES MAJEURS ET
SANITAIRES**

**DEFIBRILLATEURS - CONVENTIONS D'INSTALLATION ET DE
SURVEILLANCE**

Madame Anne LABBE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La mise à disposition de défibrillateurs permet une prise en charge précoce des personnes victimes d'un arrêt cardiorespiratoire sur la voie publique ou dans les équipements publics à forte fréquentation tels que les équipements sportifs.

Le décret n°2007-705 du 4 mai 2007 autorise désormais l'emploi de défibrillateurs automatisés externes par toute personne, même non médecin.

Depuis 2010, la Ville de Niort a fait l'acquisition de 16 Défibrillateurs Semi-Automatiques (DSA) répartis sur l'ensemble du territoire de la Ville.

Les derniers défibrillateurs semi-automatiques installés, l'ont été dans les lieux suivants :

- La patinoire, avenue de la Venise Verte
- Le Centre de rencontre du Parc des Expositions de Noron

Deux appareils doivent être installés avant l'été sur les sites suivants :

- Les Halles de Niort
- 34, rue Ricard (Pharmacie de la Brèche)

Afin de permettre l'implantation de ces 2 derniers défibrillateurs, hors bâtiments et espaces publics, il est nécessaire de passer des conventions avec la SEM des Halles de Niort et la pharmacie de la Brèche, 34 rue Ricard, afin de formaliser les rôles respectifs de chaque partie.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions avec :
 - la pharmacie de la Brèche ;
 - la SEM des Halles.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Anne LABBE